



VINCOTTE CERTIGO - Association sans but lucratif
ORGANISME DE CONTROLE AGREE -
Siège social : Diamant Building - Boulevard A. Reyers 80 - B-1030 Bruxelles
Numéro d'entreprise : BE 0821.076.888 - Internet : www.vincotte.com

☒ Safety, quality and environmental services

Contrat géré par : **SIEGE DU BRABANT**

Business Class Kantorenpark - Jan Olieslagerslaan 35 / B-1800 Vilvoorde

Tél. : +32(0)2 674.57.11 - Fax : +32(0)2 674.59.59 - E-Mail : brussels@vincotte.be

Personne à contacter : Mr. Boden Johnny

• Nos coordonnées
Rapport N° : VIL / 15 / 30208166 / 00 / FR / 000
Réf. client :
Réf. contrat :

• Vos coordonnées
Ref. :

• Données d'intervention
Lieu :
Date : 28/03/2012
Effectuée par : S.De Coninck 4019

Mme. Steurs F.

Rue J. Wellens 36
1150 Woluwe-St-Pierre

PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITE ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION

INSTALLATION

Nom : Steurs Prénom : Françoise

Adresse : Rue J. Wellens 36 CP: 1150 Commune : Woluwe-St-Pierre

Tél : 0476566710

- Propriétaire ou gestionnaire

idem

- Type de local

Unité d'habitation

BASE DE L'EXAMEN

- Règlement : Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE)
- Art 271 : contrôle
- Art 86
- Art 271 bis

CONCLUSION

- La nouvelle installation est conforme au Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE).
- Le dispositif différentiel général était plombé.
- L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 28/03/2037. (*)

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation. Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité. Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Ing. J. Windey
Directeur Général

CONTENU DE L'EXAMEN

- Contrôle visuel

- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs.
- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts indirects.
- Etat (fixations, détérioration,...) du matériel électrique d'installation fixe.
- Matériel fixe ou à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens.
- Matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens.
- Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent.
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas.
- Continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection.

- Mesures - tests

- Résistance de dispersion de la prise de terre : 25.2 Ohm.
- Isolement général : 220 MOhm.
- Fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via leur propre bouton de test.
- Boucles de défaut et du raccordement correct des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via la création d'un courant de défaut.

DONNÉES GÉNÉRALES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

- Données du distributeur

N° EAN :	EAN non communiqué
Compteur kWh n° :	3036152
Index jour :	121247
Protection branchement :	32 A

- Données de l'installation

Installation conçue pour une tension nominale de :

Courant nominal maximum : 40 A

Câble d'alimentation du tableau principal - 6 mm²

section :

Type de prise de terre :

barres / piquets

- Description de l'installation

Dispositif différentiel général : 40A/300mA

Nombre de tableaux : 1

Nombre de circuits terminaux : 18

Schéma(s) de position : OK

Schéma(s) unifilaire(s) : OK

INFRACTIONS - REMARQUES

- Nouvelle installation

R-O-F Néant

- Installation existante

R-O-F Néant

AUTRE(S) ANNEXE(S)